# ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

## Cooperatives et groupements: Pas-de-Calais

Question écrite n° 38875

### Texte de la question

M Philippe Vasseur rappelle a M le ministre de l'agriculture que l'importance et la necessite des CUMA (cooperatives d'utilisation de materiels agricoles) a ete reconnue par tous. Ainsi, dans le Pas-de-Calais, les agriculteurs soucieux de maitriser leurs couts de production se sont reunis dans soixante-dix CUMA Elles se sont creees rapidement, au rythme de dix nouvelles creations par an. Les organisations professionnelles se sont prononcees en faveur du developpement de l'agriculture associative et de l'encouragement des agriculteurs a une mecanisation raisonnee en 1987 « a faire de l'agriculture de groupe l'epine dorsale du prochain contrat du plan Etat-region ». Il lui rappelle aussi que l'enveloppe pour 1988 distribuee au niveau national s'eleve a 450 MF alors que les besoins reels des CUMA ont ete de 473 MF et que 120 MF non accordes ont ete reportes sur 1988 ; que le quota departemental est calcule sur les besoins des annees precedentes. Or, dans le Pas-de-Calais, ceux-ci sont passes de 1,6 MF en 1983 a 3 MF en 1986, 5,6 MF en 1987 et 15 a 17 MF en 1988. L'enveloppe qui sera versee ne sera donc pas a la hauteur des besoins de ses CUMA et de la volonte de leur adherents d'augmenter la performance de leur exploitation. Aussi, les organisations professionnelles agricoles sont toutes decidees a s'engager pour obtenir les moyens necessaires soit une enveloppe de 16 a 17 MF Il lui demande quelle decision il entend prendre pour permettre de sauver les CUMA du Pas-de-Calais et s'il entend repondre favorablement a la requete de leurs adherents.

### Données clés

**Auteur :** M. Vasseur Philippe
**Circonscription :** - UDF
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 38875
**Rubrique :** Agriculture
**Ministère interrogé :** agriculture
**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 11 avril 1988, page 1496